

## Retour sur l'article paru dans l'Echo d'Ancenis du 19/01/2017

Cette lettre fait suite à la parution dans le numéro 8925 du 19 janvier 2017 d'un article sur "Le Cellier, intitulé Voeux du maire : 2017, une année charnière".

Nous avons relevé une information qui ne reflète pas la réalité et souhaitons apporter les précisions suivantes.

Il s'agit des propos que vous prêtez au 1er adjoint Michel Huet et qui ont trait à Teren Catherine, le terrain d'accueil des familles Roms. Vous lui faites dire : "neuf familles ont été relogées. Il reste encore une solution à trouver pour les quatre dernières familles ...".

A leur installation sur Teren fin 2011, il y avait bien 13 familles hébergées auxquelles il faut rajouter 2 jeunes célibataires qui se sont mis en ménage plus tard. Aujourd'hui ce ne sont pas quatre familles qui restent sur Teren comme l'a effectivement indiqué Mr Huet, mais cinq qui occupent 4 caravanes.

Mais surtout nous tenons à corriger l'information selon laquelle neuf familles auraient été relogées, ce qui est inexact.

Pour être précis, voilà comment s'est trouvé réduit au fil des ans le nombre de familles.

D'abord, les départs sans relogement, au nombre de trois :

- En 2013, une 1ère famille a décidé d'elle-même de retourner en Roumanie, jugeant son intégration difficile.
- En septembre de la même année, un 2ème départ intervenait sous la contrainte cette fois, la famille ayant décidé de déscolariser leurs enfants de 13 et 15 ans.
- Récemment en octobre 2016, une troisième a décidé d'elle-même de quitter Teren définitivement.

Ensuite les relogements, au nombre de six :

- Prévu d'abord fin 2013 et retardé du fait des travaux de rénovation, un 1er relogement a eu lieu en juin 2014 dans le bourg du Cellier : la famille qui en bénéficiait se composait de 5 membres : un couple et un jeune ménage - leur fils, sa compagne et leur petite fille de 3 mois.
- Début janvier 2015, une 2ème famille (un jeune couple et leur petite fille de 5 ans) était relogée au Landreau, suite à une proposition du service départemental (DDCS).
- En mars 2015, une 3ème famille (avec 2 garçons, 5 et 1 an et demi) partait s'installer à Ligné dans le bourg.
- En mai 2015, une 4ème famille (un couple et leur fils d'un an et demi) était relogée à Mouzeil.
- Enfin en 2016, 2 familles se voyaient attribuer un logement social : l'une (avec 2 filles, 12 et 7 ans) s'installait à St Mars-du-Désert et l'autre (avec un fils, 6 ans) emménageait aux Touches.

Ces 4 derniers se sont faits avec la contribution d'Une Famille Un Toit 44, dans le cadre de la convention passée avec la commune.

En résumé, il y a donc eu 3 départs sans relogement et 6 relogements (pour 7 ménages), et nous espérons que les 5 familles restantes verront s'ouvrir de bonnes perspectives pour quitter Teren dans les meilleures conditions.